

# Crowdfunding, une opportunité pour les banques

Le crowdfunding (des termes anglais « crowd » la foule et « funding » financement) est un nouveau mode de financement en pleine expansion qui permet à des porteurs de projet de collecter des fonds auprès des particuliers sur Internet, via des plateformes de financement participatif dédiées.

**78 M€**  
collectés en 2013  
en France.  
**6 Mds €** estimés  
en 2020



**Prêts** : une personne physique prête une somme à un particulier ou une entreprise afin de financer un projet. La somme prêtée doit être rendue avec ou sans intérêts.



**Don** : une personne physique ou morale donne une somme sans contrepartie ou en échange d'une récompense. La contrepartie peut être en nature ou en numéraire (participation aux bénéfices réalisés...).



**Investissement au capital (equity crowdfunding)** une personne physique ou morale souscrit à des titres non cotés de capital (actions) ou de créance (obligations). Dans ce cas, l'investisseur est rémunéré par des dividendes ou des intérêts ainsi que par la plus-value réalisée en cas de revente des titres.



Près de la **moitié** des projets financés par le crowdfunding en 2013 concerne des **financements d'entreprises**.

## Quel rôle les banques peuvent-elle jouer dans l'écosystème de la finance participative ?

Alors qu'un des principes du crowdfunding est de se dissocier des acteurs traditionnels du financement, il est essentiel que les banques s'interrogent sur leur rôle à jouer dans un environnement où les sources de financement se diversifient. S'investir dans le crowdfunding est une manière différenciante pour les banques de contribuer à la réalisation de projets sans puiser dans leurs fonds propres et de participer au soutien de l'innovation.

### Un cadre réglementaire qui s'organise

Le cadre réglementaire mis en place depuis le 01 octobre 2014 crée deux statuts distincts : le statut **d'Intermédiaire de Financement Participatif (IFP)** pour les plateformes de prêt et don et **Conseiller en Investissement Participatif (CIP)** pour les plateformes de participation au capital.

Plus souple et sécurisé, il vise à encourager et à professionnaliser le financement participatif en France, notamment via l'octroi d'un label, pour **favoriser l'innovation, la confiance et l'inclusion**.

### L'enjeu pour les banques

Il s'agirait pour les banques de renforcer leur **image** de financeur de l'économie réelle en privilégiant les notions de **communauté**, de participation tout en signifiant une adhésion aux nouvelles pratiques de communication : usage des réseaux sociaux.

Cela permettrait de proposer à leurs clients ou leurs sociétaires de diversifier leur patrimoine tout en ayant une transparence quant à l'utilisation de leur épargne. Enfin les banques peuvent se positionner comme des experts quant à la sélection de projets limitant le risque aux investisseurs.

### Le positionnement des banques

Certaines banques françaises commencent à s'associer au crowdfunding sur le mode de partenariats en apportant une aide financière, technique ou de communication. D'autres banques choisissent de lancer leur propre plateforme de crowdfunding tel que le Crédit Coopératif, filiale de la BPCE.



# Illustrations

## Partenariats et financement de projet

**Le Crédit Coopératif** a créé des partenariats avec :



- « Afexios » (investissement en capital) – améliorer la solidité économique des entreprises commerciales par l'accès au fonds propres.



- « Arizuka » (dons) – accompagner les porteurs de projet dans leurs collectes de dons.

**La Banque Postale**

sélectionne des projets innovants sur KissKissBankBank et finance 50% de l'objectif de collecte de fonds d'un projet coup de cœur chaque mois.



Chaque mois, **AXA** France propose de financer à 60% le projet élu par Les internautes, choisi parmi les projets sélectionnés de la plateforme My Major Company.

**BNP Paribas** sponsorise le « Ulule Tour » pour favoriser les rencontres entre investisseurs et porteurs de projets.



Elle est également partenaire de « Wised » (investissement collectif dans de jeunes PME et TPE) qui identifie des innovations à fort potentiel via sa cellule technologique l'Atelier BNP Paribas et repère des porteurs de projets susceptibles de faire appel à ses services par la suite.



La Société Générale finance des projets responsables avec SPEAR (Société pour une épargne activement responsable), intermédiaire en opérations de banque. SPEAR dépose l'épargne solidaire collectée à la Société Générale, qui la reverse sous forme de prêt bancaire à taux minoré aux porteurs de projets.



## Actionnariat

**Le Crédit Mutuel ARKEA** est actionnaire à hauteur de 35% de « Prêt d'Union » (prêts entre particuliers, crédits à la consommation).



**Le Crédit Coopératif** est actionnaire de « Babyloan » et apporte son aide en communication / gestion des flux de prêts et à l'obtention d'accords des autorités financières.

## Création d'une plateforme dissociée

**Le Crédit Coopératif** a lancé « Agir & Co » qui est une plateforme de dons avec contrepartie gérée par MyMajorCompany concernant les projets d'économie responsable. Ce positionnement traduit la volonté de renforcer son image d'acteur de l'économie locale.



« Prêt de chez moi », créée par **la Nef** en juin 2013 sur la région Rhône-Alpes. Elle a financé plus de 80 projets pour un montant total de **1,2M d'euros** grâce à la mobilisation d'une épargne citoyenne. De ce fait, un élargissement à l'ensemble du territoire national est envisagé au début de l'année 2015.

### Vers la création d'une plateforme intégrée ?

Pour aller plus loin, la prochaine étape pourrait être la création d'une plateforme animée par la banque, privée et réservée à ses clients, pour faire le lien entre des investisseurs, qui cherchent à placer et diversifier leur épargne de manière responsable et sécurisée, et des entrepreneurs en fédérant ainsi une communauté d'acteurs de l'économie locale.

- ✓ En quoi cela modifie l'interaction avec ses clients ?
- ✓ Quel est l'impact organisationnel et métier ?
- ✓ Comment la banque fera évoluer sa politique de gestion des risques ?